

LETTRE D'INFO SPÉCIALE COVID-19

**Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
et ses services mobilisés face au Covid-19**

La mobilisation collective des agents et des élus de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté permet de préserver la continuité du service public pendant la crise sanitaire.

La collectivité met tout en oeuvre pour faciliter le quotidien de ses habitants : dotation en masques, réouverture des déchèteries,...

En lien avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et du monde économique, elle soutient les entreprises du territoire, le tissu commercial et ses producteurs locaux.

1 MASQUE PAR HABITANT



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté dotera l'ensemble des habitants du territoire en masque de protection en tissu dès le mois de mai.

Anticipant la fin du confinement de la population le 11 mai prochain, la communauté de communes a passé une commande de 50 000 masques à l'entreprise Les Tissages de Charlieu (LTC) basée dans la Loire. Cette société a été homologuée par la DGA du ministère des Armées et la Direction générale des entreprises du ministère de l'économie pour produire ce type de protection.

Ces masques en tissu, lavables et réutilisables, seront normalement livrés à la collectivité à la mi-mai.

La distribution de ces équipements aux habitants sera assurée par les 47 communes du territoire selon des modalités précises en cours de validation.

Parallèlement à cette action, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a également acheté 40 000 masques chirurgicaux dont 20 000 pièces par le biais d'une commande groupée effectuée par l'Association des Maires de l'Isère (AMI). Ces équipements seront mis à la disposition des professionnels en contact avec le public dans le cadre de leur fonction.

[+ d'info](#)

DÉCHÈTERIES



La communauté de communes a décidé de rouvrir ses déchèteries intercommunales aux particuliers lundi 27 avril selon des modalités spécifiques et dans le respect des mesures sanitaires. Le service de déchèterie mobile est également remis en place sous certaines conditions.

L'accès se fera par demi-journées sur **rendez-vous uniquement** :

 **04 76 38 66 03**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Il est rappelé que, dans le contexte actuel exceptionnel, les déplacements en déchèterie ne doivent s'effectuer qu'en cas de **réelle nécessité**.

Pour vous rendre à la déchèterie, vous devrez vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire dûment complétée (cas n°2).

En déchèterie, le nombre de véhicules sur le quai de vidage est limité.

- 1 seule personne par véhicule
- port du masque fortement conseillé
- 1 personne par foyer, 1 fois par semaine.

Reprise du service de déchèterie mobile, selon les mêmes conditions : prise de rendez vous au numéro ci-dessus et accès limité.

De 10h30 à 12h30 et de 13h à 15h :

- Lundi 4 mai : Saint-Antoine l'Abbaye
- Mercredi 6 mai : Poliéna
- Lundi 11 mai : Varacieux

[+ d'info](#)

AU SOMMAIRE

- Dotation en masques de protection
- Réouverture des déchèteries
- Mesures de soutien aux entreprises et producteurs locaux
- Liste des magasins et marchés ouverts
- Emploi et formation

Rester chez soi, la meilleure des protections pour soi et pour les autres.

**Le confinement est prolongé
jusqu'au 11 mai 2020**

Les mesures barrières /



Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 /

- restez à domicile,
- évitez les contacts,
- appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU



Retrouvez toute l'information concernant l'organisation des soins de ville pour la prise en charge des patients COVID-19 et des patients présentant d'autres pathologies

[+ d'info](#)

DÉCHÈTERIES ACCÈS AUX PROFESSIONNELS

Les déchèteries de Saint-Sauveur et de Vinay sont ouvertes aux professionnels selon des modalités spécifiques et sur présentation de justificatifs d'activité.

 **Saint-Sauveur :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

 **Vinay :**
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h

SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE



Pour faire face à l'impact de la crise du covid-19 sur l'activité des entreprises, des mesures de soutien immédiates ont été mises en place par l'État et les collectivités territoriales.

■ **Le Gouvernement** a mis en place des mesures de soutien aux entreprises consultables sur :

www.economie.gouv.fr

■ **La Région Auvergne Rhône Alpes** a mis en place des aides d'urgence et un numéro vert :

☎ 0 805 38 38 69

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

www.auvergnerhonealpes.fr

L'agence de développement économique

Pendant cette période de crise, elle assure une permanence téléphonique auprès des entreprises du territoire :

☎ 04 76 38 67 20

@ agence.deveco@smvic.fr

■ Les chambres consulaires :

Chambre de Commerce et d'Industrie Grenoble :

☎ 04 76 28 28 90

@ covid19@grenoble.cci.fr

www.grenoble.cci.fr/

Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère :

☎ 04 76 70 82 09

www.cma-isere.fr

Chambre d'agriculture de l'Isère

☎ 04 76 20 68 68

@ secr.general@isere.chambagri.fr

Isère Chambre agriculture

INFOS FLASH

Le fonds de solidarité : ce qui change au 15 avril 2020.

[+ d'info](#)

Les échéances fiscales des entreprises du mois de mai sont reportées au 30 juin 2020.

[+ d'info](#)

Les bailleurs appelés à annuler trois mois de loyers pour les TPE.

[+ d'info](#)

La Banque de France propose aux entreprises de faire un diagnostic gratuit de l'impact du COVID 19 sur leur trésorerie.

[+ d'info](#)

EMPLOI / FORMATION

MISSION LOCALE // 16-25 ANS

L'équipe de la Mission Locale reste à votre écoute pendant cette période de crise. Pour prendre rendez-vous avec une conseillère, composez le 04 76 38 83 42, ou complétez la demande de rendez-vous sur leur site internet.

[Mission locale](#)

MAISON DE L'EMPLOI // + DE 26 ANS

Pendant le confinement, la maison de l'emploi s'adapte. Les entretiens et les accompagnements se poursuivent et sont assurés à distance.

- **Prendre contact avec votre conseiller(ère)** : 04 76 93 17 18
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ou maison.emploi@paysvoironnais.com
- **Obtenir une information** relative à l'emploi, la formation, les démarches : 04 76 93 16 60 le lundi de 14h à 17h

[Maison de l'emploi](#)

EAU ET ASSAINISEMENT Permanence téléphonique /

☎ 04 76 36 90 57

ou par courriel : contact@eau.smvic.fr

[en savoir +](#)

LIGNE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN psychologique confidentielle /

Le confinement auquel sont soumis de plus en plus fortement les habitants, les familles, les jeunes, les adolescents, les enfants, les personnes en perte d'autonomie, les personnes seules peut provoquer un certain nombre de difficultés telles que, l'épuisement, des tensions, des sentiments de solitude, le burn out parental, de repli sur soi, des violences, des comportements addictifs, suicidaires...

Les villes de Saint-Marcellin et Vinay, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et le Département de l'Isère mettent en place une ligne d'écoute et de soutien psychologique confidentielle mutualisée :

☎ 04 76 38 53 03

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

ACCUEIL DES ENFANTS

Les conditions d'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire ont été élargies.

☎ Pour les 0-3 ans : 04 76 64 09 50
Pour les 3-16 ans : 04 76 64 86 88

[en savoir +](#)

ATTESTATION DE DÉPLACEMENTS

Tout déplacement nécessite de télécharger et compléter une attestation (papier ou numérique) de déplacement dérogatoire.

www.interieur.gouv.fr

SOUTIEN AUX COMMERCE DE PROXIMITÉ



En cette période de crise sanitaire, un certain nombre de commerces de proximité sont ouverts sur le territoire. Vous trouverez ci-après leur liste transmise à ce jour par les communes.

[Sa version numérique sera mise à jour sur notre site internet.](#)

CHASSELAY	L'Orée des Chambaran (Dépôt de pains, vente de produit locaux et plats à emporter)	SAINT-LATTIER	Épicerie Vival
CHATTE	Boulangerie-pâtisserie Arnaud Boulangerie-pâtisserie chez Stéphanie et Sébastien Bar-tabac du centre Epicerie de La Forge/relais postal Le Croquant chattois Maison Rambert (Ravioles) L'intensité du goût : vente de pâtisseries uniquement sur commande. Restaurant Sainte-Philomène : portage de repas à domicile Pasta Roquette : Plats à emporter Beers & Cheese : Vente à emporter (vin et bière) Italia Mia Consulter la liste en ligne	SAINT-SAUVEUR	Boulangerie Marie Parline Pharmacie du mail Négoce Auto 38 Albeca Automobile Lucette et Fleurette Domaine du Béliet rouge La fromagerie d'ORLANDO Volailles MARTIN Charcuterie BRUN David Domaine du Bané Mr DIRRIG
CRAS	Café de la Bascule (Tabac et boissons à emporter)	SAINT-ROMANS	Tabac - Poste Boulangerie
MALLEVAL EN VERCORS	Ferme Penin (pain, farine, fruits, boissons, huiles)	SAINT-VÉRAND	Au petit primeur La chevrerie de la Gabote Les jardins de Caroline La ferme de Rossat
PONT EN ROYANS	Boulangerie Duhaut Bureau de tabac et presse Epicerie	TÊCHE	La ferme de l'herbepine Marlène CONY La ferme des grands champs L'œuf de bel air Flavien CROIZAT
SAINT-ANDRÉ EN ROYANS	Boucherie Charcuterie Michal au Palois Le fournil du boulanger le Pain de Martin	VARACIEUX	Épicerie
SAINT-ANTOINE L'ABBAYE	Restaurant les tentations d'Antoine (plat à emporter)	VINAY	Boulangerie Mont-Vinay Boulangerie Germain Panier sympa Boucherie Zapaterra La halle fermière Cecillon traiteur Sandwicherie de la gare Restaurant la Terrasse Le Tacos de Vinay Le Rimini Pharmacie des Alpes Pharmacie du Tréry Garage Drevet Citroën Garage Garnier La fine pâtisserie Pâtisserie Champon Cavyvan M. ZENGA Mme CONY Marlène La ferme du Palmier La ferme Mabily M. REY Philippe et Marion Andrée CHAMPON M. VALLAURI Gérard
SAINT-HILAIRE DU ROSIER	Épicerie La Charette Épicerie Vival (Gare) Au p'tit creux (à emporter) Bar tabac pmu (Gare)		
SAINT-JUST DE CLAIX	BN Cooking La ferme de Valensole "GAEC du levant / Fromagerie Ezingard" La pause gourmande Le fournil de Nathalie Passion Nature Royans Frais Consulter la liste en ligne		
SAINT-MARCELLIN	Consulter les actualités des commerces de l'association Coeur de commerce Consulter la carte interactive mise en ligne par la ville de Saint-Marcellin		
SAINT-PIERRE DE CHÉRENNES	GAEC Les Jardins de Chérennes		



[Retrouvez ici tous les détails, horaires, contacts des commerces cités ci-dessus.](#)
[Retrouvez ici la carte interactive des commerces ouverts sur le territoire](#)

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX



En cette période exceptionnelle, plusieurs solutions sont à disposition des consommateurs pour accéder à des produits frais, de qualité et cultivés localement : les producteurs répertoriés par la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Drive mis en place à Saint-Marcellin et les marchés ouverts sur dérogation.

■ La liste des producteurs

La Chambre de l'agriculture de l'Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère et l'ensemble de ses 47 communes membres soutiennent les producteurs locaux du territoire.

Découvrez les producteurs locaux près de chez vous, grâce à la carte interactive mise en place par la Chambre d'agriculture de l'Isère.

[Chambre d'agriculture de l'isère](#)

■ Drive des producteurs

Onze producteurs locaux proposent leurs produits à la vente.

Le client leur passe commande par téléphone ou par mail et vient ensuite les récupérer au moment convenu, sur le champ de mars, à Saint-Marcellin.

Une initiative commune de la ville de Saint-Marcellin et la Chambre d'agriculture de l'Isère, soutenue par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

[en savoir +](#)

MESURES SANITAIRES

Commerçants, artisans, producteurs locaux mettent tout en oeuvre pour répondre aux besoins de leur clientèle.

Pensez à vous munir de votre attestation de déplacement et respectez les gestes barrières instaurés pour vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires, pour le bien de tous.

■ Les marchés ouverts sur dérogation

Les marchés du territoire ouverts sur dérogation :

- 📍 Chatte, le samedi (viande) et le dimanche de 8h30 à 13h
- 📍 Notre Dame de l'Osier, le mardi (fruits et légumes, fromages) de 17h30 à 19h
- 📍 Pont en Royans, le mercredi (fromages) de 10h à 13h
- 📍 Saint-Antoine l'Abbaye, le vendredi (quelques producteurs locaux) de 16h30 à 18h30
- 📍 Saint-Vérand, le dimanche (fruits et légumes, pâtisseries, fromages) de 9h à 12h

FAIRE SES COURSES



Quelques gestes simples préconisés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

- Se laver les mains avant de sortir
- Respecter la distance sociale préconisée (1 mètre)
- Ne pas se toucher le visage lorsque l'on fait ses courses
- Se laver soigneusement les mains en rentrant à la maison
- Pour les produits frais, retirer les suremballages (cartons,...) quand cela est possible
- Nettoyer les produits frais avec un essuie-tout humide et les ranger immédiatement au réfrigérateur
- Pour le reste des courses, passer un essuie-tout humide quand cela est possible (conserves, bouteilles,...) et laisser de côté les produits pendant trois heures
- Laver les fruits et légumes à l'eau claire



notre site internet
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



nos réseaux sociaux
[facebook / twitter / instagram](#)